

Conditions Générales

MISE À JOUR juin 2023

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant toute inscription, l'élève s'engage à lire ces conditions générales et à les accepter.

Magali Couture Conseils est inscrite au répertoire des entreprises et des établissements sous le numéro d'entreprise 442 709 747 00020 ainsi qu'à la Chambre Des Métiers de l'Artisanat. Son siège social est établi au 14 avenue des Coquelicots 31490 Léguevin.

MCC propose des cours et ateliers de couture de différents niveaux d'apprentissage pour les particuliers et les associations sur le secteur de Toulouse, et des formations professionnelles certifiantes.

INSCRIPTIONS aux cours

L'inscription aux cours de couture en solo ou duo se fait directement par téléphone dans la limite des places disponibles. L'inscription aux ateliers et cours d'accompagnement en groupe peuvent se réaliser sur le site internet CoutureConseils.fr.

Les inscriptions aux cours par mail ou téléphone sont considérées comme valant preuve, de la nature, du contenu, de la date et des horaires de réservation des cours. MCC confirme l'acceptation de son inscription au client à l'adresse mail que celui-ci aura communiqué ou par téléphone ou sms si la prise de rendez-vous est faite par téléphone.

L'inscription aux cours de couture ne sera conclue définitivement qu'à compter de l'envoi de la Fiche d'inscription aux cours de couture, complétée par le client et accompagnée du règlement du forfait couture à l'ordre MAGALI COUTURE CONSEILS à l'adresse suivante, 14 avenue des coquelicots 31490 Léguevin.

Une fois inscrit, le client réserve directement ses jours de réservation des cours et horaires sur place à l'atelier, ou par mail ou par sms. Une confirmation de la date de ses cours et horaires lui sera envoyée par MCC à l'adresse mail que celui-ci aura communiqué ou par téléphone si la prise de rendez-vous est faite par téléphone.

Un document « fiche d'inscription », sera à remplir par le client le jour de réservation de son premier cours si celui-ci n'a pas déjà été remis ?

Ce document rempli par MCC représenté par son dirigeant Mme GUILLOU Magali, daté du jour de réservation du cours à l'atelier, mentionnant : les coordonnées du client, le forfait choisi (forfait 5h ou 10h), la période de validité du forfait, le mode de règlement du forfait ou cours (par chèque/ ANCV / virement bancaire / PayPal / CB / espèces) et l'acceptation sans réserve des conditions générales des ventes.

Le document « fiche d'inscription » est signé par le client et est conservé dans son dossier. Le

document « fiche d'inscription » valant preuve d'achat.

Pour les clients souhaitant ne payer que par cours choisi, chaque réservation de cours devra faire l'objet d'un acompte de 50% de la réservation de cours. Il sera encaissé si le client annule son cours moins de 48h avant.

Nous nous réservons le droit d'annuler votre demande d'inscription si nous n'avons pas de paiement ni de nouvelles de votre part sous 7 jours après votre demande d'inscription, même si le cours ou l'atelier se déroule loin dans le temps.

Lors de votre premier cours, un livret personnel vous sera remis. Outre les informations utiles, vos dates et heures de cours et ateliers vous seront indiquées.

INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES éligibles au CPF et autres

L'accès aux prestations de formation se réalise par le biais d'une demande émanant du stagiaire, par les biais suivants :

- Demande par mail
- Demande par téléphone

L'organisme de formation étudie les demandes et se réserve le droit de refuser une collaboration si les problématiques rencontrées ne sont pas compatibles avec ses missions.

Pour s'assurer que les pré-requis correspondent avec le programme de formation, l'organisme de formation prévoit ceci :

- Méthodes de sélection (candidature, appel découverte...)

DUREE DE VALIDITE DES FORFAITS

Les forfaits aux cours de couture restent valables : 7 mois pour les forfaits de 10h de cours de couture, après leur date de réservation mentionnée sur le document « fiche d'inscription ».

Le client ayant pris connaissance de la durée de validité mentionnée sur son forfait couture s'assurera que les cours de couture sont consommés dans la période référente. Hors période référente, les cours non consommés seront définitivement perdus.

Le délai de la période de validité pourra être prolongé pour des cas spéciaux : maladie, grossesse, déplacements professionnels, covid etc...

ABSENCES ET REPORTS DE COURS

Toute annulation par le client devra être annoncée par courriel ou par téléphone (au 06 27 30 78 78) au moins **5 jours ouvrés avant le cours.**

Par exemple, pour annuler un cours ayant lieu le mardi matin, le client devra prévenir MCC au plus tard le jeudi matin précédent (les cours particuliers n'ayant pas lieu le dimanche et le lundi). Le client pourra alors effectuer une autre pré-réservation.

Toute annulation survenant à moins de 48 heures ouvrées avant le cours ou après le cours ne donnera EN AUCUN CAS ET SOUS AUCUN PRÉTEXTE lieu au remboursement du montant versé ou à un report de cours. Le montant du cours reste acquis à MCC et l'inscription est alors définitivement perdue. Les annulations effectuées entre les 48h et les 5 jours, feront perdre les arrhes ou 50% du montant du cours.

Aucune dérogation ne sera faite à la règle ci-dessus.

MCC se réserve le droit d'annuler un atelier à thème si l'effectif des participants est inférieur à 3 personnes. MCC s'engage à prévenir les personnes concernées 24 heures au moins avant l'heure de début du cours.

DATES ET HORAIRES DES SESSIONS DE COURS

MCC est le seul décideur des dates et horaires de ses sessions de cours.

MCC se réserve le droit de modifier les horaires des cours annoncés dans le planning en ligne, sans que ces modifications n'ouvrent le droit à des dédommagements aux participants.

MCC ne peut en aucun cas être tenu pour responsable du fait qu'aucun des créneaux de cours qu'il propose ne corresponde aux disponibilités du client.

MCC ne peut être tenu pour responsable du fait qu'aucun des créneaux de cours qu'il propose ne soit disponible à la date à laquelle le client essaie de réserver.

PAIEMENTS des cours

Les prix des cours et ateliers dispensés par Magali Couture Conseils peuvent à tout moment et sans préavis, être modifiés chaque année. Ils sont exprimés en Euros TTC. Le paiement s'effectue par espèces / chèques / ANCV / CB / virement bancaire / PayPal.

Des facilités de paiement en plusieurs fois sont proposées pour les forfaits suivant un échelonnement proposé par MCC. La totalité de la somme étant due, le client rédige et signe les chèques correspondant à l'échelonnement et les remet dans sa totalité à MCC. Les chèques sont encaissés aux dates prévues en accord avec le client.

Le prix indiqué pour les ateliers de couture et de gabarits ne comprend pas les fournitures.

Compte bancaire : Magali Couture Conseils **IBAN : FR76 3000 4031 4400 0103 3375 956**
BIC BNPAFRPPXXX

Tout retard de paiement de plus de deux semaines entraînera des frais : 10 € par rappel. Si des services de recouvrement sont nécessaires afin de récupérer le dû, ces frais seront bien entendu dus par l'élève. Si le paiement se fait trop attendre, l'élève pourra se retrouver privé d'entrer dans les cours, dans ce cas le montant reste dû.

En cas de non-paiement au bout de 3 mois, le taux des pénalités exigibles est 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'échéance.

Une indemnité forfaitaire de 40 € est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

PAIEMENTS DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES éligibles au CPF et autres

Pour la rémunération de ses formations, le stagiaire s'engage auprès de l'organisme de formation, par la présente, à lui verser ladite somme correspondant à la formation choisie.

Les moyens de paiement acceptés par l'organisme de formation sont les cartes bancaires et virements bancaires.

Les paiements font l'objet d'un échelonnement au fur et à mesure du déroulement de la formation, lors de la signature d'un contrat de formation professionnelle.

Il ne peut être demandé une somme supérieure à 30% du prix total de la formation, à la fin du délai de rétractation pour le stagiaire sous contrat de formation professionnelle.

L'organisme de formation s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois, elle s'engage à facturer les services réservés aux prix indiqués lors de la validation de la demande auprès de l'organisme de formation. Le cas échéant, le prix applicable pour une demande de prestation, de formation, sera le prix en vigueur dans ces présentes conditions générales de vente. Tout devis non signé a une durée de validité de 30 jours à compter de la date d'envoi.

Les tarifs proposés dans le cadre de réductions et les promotions accordées sont définis ou accordés par l'organisme de formation dans un délai déterminé.

L'organisme de formation n'est pas redevable de TVA sur exonération de la DREETS de l'Occitanie.

Aucun escompte ni acompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

La somme correspondant au montant dû pour les séances de formation est exigible à la date de la demande, dès la réception de la facture.

Les pénalités de retard sont égales au taux d'intérêt légal en vigueur. Les indemnités de recouvrement s'élèvent à 40€ TTC/HT.

BONS CADEAUX EN HEURE ou BOX

Un bon cadeau en heure représente un moyen de paiement que l'on peut utiliser pour l'achat d'un cours de couture.

Le nombre d'heures est explicitement mentionné sur ledit bon cadeau ou box.

Un bon cadeau est valable 6 MOIS à compter de sa date d'achat. Passé cette date, si le bon n'a pas été utilisé, le solde est définitivement perdu et le bon n'est plus valable.

La personne détentrice d'un bon cadeau doit impérativement fournir l'original de son bon pour valider une inscription à un cours donné.

Si la personne détentrice de bon cadeau en montant souhaite prendre un cours avec celui-ci, elle devra respecter l'ensemble de toutes les conditions énumérées dans la section Bon cadeaux pour un cours.

ECHANGES ET REMBOURSEMENTS BOX CADEAU

La personne détentrice d'un bon cadeau pour un cours donné peut le faire convertir en un bon cadeau pour un atelier à thème. Elle devra régler, s'il y a lieu, la différence de prix. Si la différence de prix est en sa faveur, MCC lui établira un avoir du montant de cette différence, utilisable sur les prestations de cours. Cet avoir aura alors la même date de validité que le bon cadeau d'origine.

En cas de force majeure (déménagement, immobilisation supérieure à 10 mois), le détenteur d'un bon cadeau pourra prétendre à un remboursement de son bon cadeau. En dehors des cas cités ci-dessus, aucun remboursement de bon cadeau ne sera effectué.

RESPONSABILITÉS

MCC ne peut pas être tenu responsable des dommages causés aux élèves ou aux objets des élèves lors des cours de couture et ateliers. Notre matériel et lieux sont assurés, mais l'élève est responsable des dommages causés à lui-même ou aux autres élèves. L'élève s'engage à se soumettre aux consignes de sécurité et à les respecter ainsi que d'utiliser le matériel mis à disposition dans des conditions normales d'utilisation. L'élève est supposé avoir souscrit à une **assurance responsabilité civile**. Celle-ci est obligatoire pour tout cours n'ayant pas lieu à l'atelier de MCC sur Cornebarrieu, mais dans une association et autres (*dégâts causés dans les lieux, etc.*).